

Le journal *L'Évangéline* et l'émergence de l'institution littéraire acadienne

James de Finney

Number 1, 1991

Un lieu de rencontre pour les universitaires du continent

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1004260ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1004260ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa

ISSN

1183-2487 (print)

1710-1158 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

de Finney, J. (1991). Le journal *L'Évangéline* et l'émergence de l'institution littéraire acadienne. *Francophonies d'Amérique*, (1), 43–55.
<https://doi.org/10.7202/1004260ar>

LE JOURNAL *L'ÉVANGÉLINE* ET L'ÉMERGENCE DE
L'INSTITUTION LITTÉRAIRE ACADIENNE

JAMES DE FINNEY
Université de Moncton

DÈS SA FONDATION EN 1887, le journal acadien *L'Évangéline*¹ publie chaque année, sur 208 pages, environ 75 textes littéraires (poèmes, courts récits, etc.) et 40 pages de romans-feuilletons. De plus, il est truffé chaque année de quelque 160 références littéraires, sous forme de citations, de pensées et d'allusions à des auteurs aussi divers que Zola et Caton. Le tout mêlé à des propos sur l'agriculture, la politique, les activités des régions acadiennes, etc. C'est dire que *L'Évangéline*, en plus de jouer le rôle de journal national des Acadiens, participe activement à la vie littéraire, comme bon nombre de journaux de l'époque. Devant l'absence d'infrastructures, le journal est même amené à remplir des fonctions qui, au Québec, sont confiées à diverses institutions² : publication et diffusion des textes, régulation de la vie littéraire, etc. À tel point que le journal fait figure de laboratoire et de microcosme de la vie littéraire en Acadie.

Mais paradoxalement, il faudra attendre la disparition du journal en 1981 pour constater l'étendue de ce rôle. Du jour au lendemain, le public sera privé du rituel quotidien des critiques et des nouvelles littéraires, des annonces deancements et des lettres au rédacteur. On s'apercevra alors que l'institution littéraire a été amputée d'un membre dont on avait mal compris l'impact et le fonctionnement.

C'est d'ailleurs vers cette époque que la littérature acadienne commence à affirmer son autonomie par rapport au système de valeurs que véhiculait le journal depuis près d'un siècle³. Il faut donc remonter aux débuts du journal pour en saisir les fondements et en comprendre le fonctionnement en tant qu'institution. Notre but est cependant moins de trancher le débat sur l'autonomisation (comme le suggère d'ailleurs Cambron⁴, il s'agit peut-être d'une question mal posée ou d'un débat mal formulé) que de comprendre l'institution à ses débuts, au moment où, comme le suggère Robert au sujet de l'institution littéraire québécoise⁵, elle participe à l'élan créateur, avant d'adopter une attitude plus coercitive. D'ailleurs le contexte

dans lequel se développe *L'Évangéline* semble devoir favoriser cette thèse plutôt que le point de vue plus critique de Lemire⁶. En effet, la situation de l'Acadie, bien que colonisée comme le Québec, est particulière : elle n'a pas connu 1837 ni le retour de flamme ultramontain qui suivit. Le Québec n'a pas connu le type de renaissance nationale que connaissent les Acadiens à l'époque des Conventions nationales⁷. Et du point de vue littéraire, les Acadiens, ayant vécu collectivement la dispersion et le retour au pays, ont à leur disposition une thématique héroïque sans commune mesure avec les « mœurs et coutumes du peuple canadien » que Lemire envisage comme principale ressource des auteurs canadiens-français d'alors⁸.

Comment s'y prendre? Ce corpus journalistique étant peu connu, nous avons adopté une démarche assez directe et pragmatique qui consiste à laisser parler le journal le plus possible, dans l'espoir de ne rien négliger de ce qui touche le littéraire, au sens que ce mot pouvait avoir dans le contexte de *L'Évangéline* du XIX^e siècle. Nous limiterons notre propos à quelques aspects clés, soit le statut du texte, des auteurs et des lecteurs, l'effet du médium journalistique et quelques processus de valorisation qui agissent comme facteurs motivationnels du système.

Le statut du texte

Lorsqu'on interroge *L'Évangéline* sur la production littéraire acadienne de cette époque, on constate d'emblée qu'il n'existe pas d'œuvres acadiennes au sens traditionnel du terme. Pour constituer le corpus fort important de *L'Évangéline*, on procède d'abord par l'annexion de textes non acadiens mais ayant un thème acadien, notamment *Évangéline* de Longfellow et *Jacques et Marie* de Napoléon Bourassa, qu'on publiera à diverses reprises dans *L'Évangéline* et dans *Le Moniteur acadien*. La production locale de textes, même courts, étant limitée, on s'adonne systématiquement à la reprise de textes venus de France et du Canada français. Par ce travail constant d'*ajustement*, on adapte le corpus des textes étrangers aux attentes des lecteurs et aux objectifs du journal; on développe aussi un corpus de référence qui fonctionnera comme horizon normatif pour les auteurs du milieu.

La production proprement acadienne que diffuse le journal comprend des discours et des sermons, mais surtout des poèmes, des contes, de courts récits, écrits tantôt en français tantôt en anglais. Mais à ce corpus de textes identifiés comme tels par les indicateurs paratextuels d'usage (titres, rubriques, commentaires éditoriaux, etc.) il faut ajouter de nombreux fragments narratifs (le récit de la dispersion de 1755 en particulier) qu'on insère dans les textes à caractère historique ou religieux. Sans compter des productions comme les mémoires de François-Lambert Bourneuf (1891-1892), les lettres signées « Marichette »⁹ et les mini-récits que contiennent souvent les entrefilets relatant noyades en mer, accidents en forêt et autres incidents dont les procédés narratifs doivent beaucoup aux traditions du roman populaire.

En somme, avec *L'Évangéline*, on est loin de la « parole individualisée » qui fonde, selon Lucie Robert, la notion de texte¹⁰. Il faut accepter le fait que les limites entre le littéraire et le non littéraire ne sont pas celles d'aujourd'hui :

La littérature est l'expression par la parole écrite ou parlée du Vrai, du Bien et du Beau dans les idées et les sentiments, et c'est à ce titre que la Philosophie, l'Histoire, le Droit, l'Économie Sociale, l'Esthétique et l'Apologétique chrétienne en font partie. [...] L'avenir de notre Littérature, le salut de nos institutions civiles et religieuses, notre nationalité, tout est là¹¹.

Cette conception, souvent formulée à l'époque, a pour effet, entre autres, de souligner l'importance de l'intertexte et de la réécriture, tant du point de vue de la production que de la réception.

L'intertexte religieux

Les directives au sujet de cet intertexte, constamment reprises à l'intention des écrivains aussi bien que du public lecteur, sont on ne peut plus explicites :

Le culte de la littérature n'exclut point l'amour de Dieu. Le poète doit rêver sur le tombeau du Sauveur, gravir le Golgotha, soupirer avec le chantage sacré, pleurer avec Moïse et se réjouir avec les anges. Et sa renommée, même parmi les ennemis de l'Église de Jésus-Christ, n'éclate qu'en autant qu'il est inspiré des livres saints [...] L'écrivain et l'orateur s'écartent bien loin de leur noble destinée quand ils oublient que l'aimant qui seul peut rendre leur larmes invulnérables se trouvent dans les saintes écritures¹².

Les textes religieux, en plus de constituer une réserve de thèmes et de citations, fournissent jusqu'aux modèles d'interprétation, et donc de réécriture, de l'histoire collective :

« *Surgite postquam sederitis, qui manducatis panem doloris.* » (Ps. 126) « Oui, levez-vous, Acadiens, vous qui êtes écrasés; vous qui mangez (depuis si longtemps) le pain de la douleur. » Ne semble-t-il pas en effet que cet ordre du psalmiste s'applique spécialement à la nation acadienne; à cette héroïque race de martyrs? (23 janvier 1887, p. 2)

L'histoire des Acadiens étant conforme à certains modèles bibliques, et les Acadiens atteignant par là une dimension mythique-religieuse indéniable, le développement et l'expression de cette vision du monde cohérente fait l'objet d'un consensus dont témoignent par ailleurs les discours des *Conventions nationales*¹³.

L'omniprésence de ces modèles fait en sorte qu'écrire, c'est d'abord participer au processus sans cesse repris de citation et d'adaptation de textes religieux. Comme en témoigne une série de paraboles rimées (ré)écrites par un auteur qui signe « Acadien » (17 octobre 1888, p. 3; 7 novembre 1888, p. 3; 13 février 1889, p. 2; 3 avril 1889, p. 2; 5 juin 1889, p. 2), mais aussi les innombrables poèmes de circonstances, vies de saints et reprises de lieux communs religieux.

L'(inter)texte national

Écrire, c'est aussi répéter, sous des formes diverses, le mythe fondateur de l'Acadie — la dispersion et le retour, la mort et la résurrection, la perte et la reconquête du paradis terrestre. Alors que les Casgrain canadiens-français sont obsédés par le rêve messianique de remplacer un jour la civilisation pragmatique et mercantiliste de l'Amérique du Nord, les Acadiens se tournent plus volontiers vers un passé qui leur permet d'édifier un nouveau moi national héroïque. Un moi dont les bases en seront tout à la fois historiques, religieuses et mythiques. Discours, poèmes, feuilletons, analyses historiques, toute reprise du thème de la déportation contribue au « texte unique », qu'il s'agisse de ce qu'on appelle tantôt le « texte national¹⁴ », tantôt le « récit commun¹⁵ ». Une lectrice s'adresse ainsi à *L'Évangéline*, qu'elle personnifie : « [...] tu nous rappelleras le souvenir des malheurs dont les premières pages de notre histoire racontent le néfaste récit » (30 novembre 1887, p. 2). L'histoire nationale, comme les traditions religieuses, est un vaste réservoir de récits qu'il s'agit simplement de transcrire et de redire. Les variantes du récit de la dispersion et du retour au pays sont d'ailleurs innombrables : la plus connue, celle de Longfellow (qu'on donne en vers et en prose, qu'on cite à tout propos), une version louisianaise (14 janvier 1892, p. 2), une version française (7 mars 1888, p. 3) ; on la raconte même en anglais, à l'intention des lecteurs anglophones du journal (8 août 1895, p. 1). Et dans cette démarche, on confond bien entendu modèles narratifs et modèles historiques, de sorte que le sujet l'emporte sur les questions d'ordre formel ou générique.

Les textes à caractère religieux, les « Pensées » et les petits entrefilets moralisateurs qui parsèment le journal sont souvent choisis pour faire écho, de façon concise et pragmatique, à ces modèles historiques et littéraires : on y privilégie donc les références à la souffrance, au martyr et à la persévérance dans l'adversité. Les « échos » religieux servent à donner au texte national une coloration sacrée alors que les petits récits moralisateurs ancrent ces grandes leçons dans un quotidien concret et émotif.

Le mode de diffusion

Si on parcourt *L'Évangéline* en tenant compte de son rythme de production hebdomadaire et du mode de lecture qu'il impose, on comprend à quel point le médium journalistique, par la fragmentation et la répétition des textes, a pu favoriser le développement de la vision du monde dont on vient de donner un aperçu. Les nombreux textes de circonstance sont les plus caractéristiques à cet égard puisqu'ils manifestent une intention certaine d'insertion du littéraire dans le quotidien : « Dans ce saint temps [fin du carême] que l'Église nous rappelle chaque année par ses cérémonies, par ses ornements et par ses chants on ne peut plus touchants, les lecteurs de *L'Évangéline* veraient avec plaisir quelques entretiens familiers qui auraient rapport à ce

temps de pénitence » (6 mars 1890, p. 2). Écriture et lecture suivent ainsi le rythme des fêtes et des cycles religieux, participant ainsi étroitement au travail d'ordonnement de la vie par l'Église. Et la rubrique des « Pensées » compose, semaine après semaine, un mélange attendu de sagesse populaire, de citations d'auteurs reconnus et autorisés, de conseils moraux ponctuels, etc., le tout coulé dans une forme brève et rassurante qui en accentue la fonction pédagogique et moralisatrice.

Mais au-delà de ce mode de fonctionnement par lequel le journal mime, reproduit et renforce un mode de vie ponctué de prières, de célébrations rituelles et de fréquents rappels à l'ordre, le rythme hebdomadaire du journal favorise aussi la présence constante, et par là la vitalité, des mythes fondamentaux. Certains feuilletons, notamment *Évangéline* (diffusé du 23 novembre 1887 au 4 janvier 1888) et *Jacques et Marie* (diffusé du 19 septembre 1888 au 17 avril 1889), ainsi que les variantes du récit de la déportation qu'on glisse dans les discours, les éditoriaux et les textes historiques, participent aussi à ce processus. La technique du feuilleton permet de fragmenter et d'étaler dans le temps le « texte national » et, suspense narratif à l'appui, de le garder en permanence devant les yeux et dans la mémoire des lecteurs.

Texte et métatexte

La forme du journal permet aussi de poursuivre ce travail en limitant l'autonomie des textes par l'adjonction de métatextes explicatifs, normatifs et interprétatifs. Comme le soulignent Bourdieu et Chartier, le journal doit, pour réaliser son objectif de façon efficace, ajouter aux textes qu'il diffuse le code qui permettra de les reconnaître en tant que textes et d'en tirer ce qu'il convient d'en tirer. « [...] le propre des productions culturelles, est qu'il faut produire la croyance dans la valeur du produit, et que cette production de la croyance, un producteur ne peut jamais, par définition, en venir à bout tout seul; il faut que tous les producteurs y collaborent...¹⁶ » Ainsi l'auteur anonyme qui signe « Acadien » fait-il souvent précéder ses paraboles de commentaires sur l'actualité, lesquels servent de point de départ et d'ancrage pragmatique à ses textes (17 octobre 1888, p. 3; 7 novembre 1888, p. 3; 13 février 1889, p. 2; 3 avril 1889, p. 2; 5 juin 1889, p. 2). Et cette association du texte et du métatexte est parfois inscrite dans la structure même du récit : dans « Le proscrit acadien et l'ange d'espérance » (19 novembre 1896, p. 2), la première partie (le proscrit) est d'ordre historique et explicatif, la deuxième (l'ange), métaphorique et symbolique.

On prend toujours la précaution de signaler au public dans quel esprit les feuilletons, trop souvent suspects, sont publiés et doivent être lus. La direction du journal ira même jusqu'à s'autocensurer en cessant la publication des *Intrigues de Sabine* : comme ce roman « prêch[e] contre la morale, surtout dans la partie du livre qui n'a pas été publiée dans *L'Évangéline*, nous avons coupé court avec cette histoire. Pardon à nos lecteurs de l'avoir commencée ». On s'empresse de le remplacer par *Les Étapes d'une conversion*, un ro-

man de Paul Féval qui offre « ... une garantie de la moralité de la littérature que nous publions » (27 novembre 1890, p. 3).

Ce travail auprès des lecteurs trouve son prolongement naturel dans les nombreux conseils d'ordre pédagogique, le système scolaire étant un allié naturel auquel le journal doit faire appel pour remplir ce qu'en esthétique de la réception on appelle la fonction de communication sociale. Ainsi donne-t-on le mode d'emploi pédagogique des récits héroïques qui abondent dans *L'Évangéline* : « Des narrations, des récits de traits de patriotisme, de générosité, d'héroïsme, exposés d'une manière intelligible pour les enfants, sont d'autres éléments propres à animer l'enseignement et à le rendre plus fructueux pour notre but » (22 février 1889, p. 1).

Désautonomisation

Alors qu'on assiste au Canada français à l'autonomisation progressive, bien que chaotique, du champ littéraire, *L'Évangéline* semble s'efforcer d'empêcher qu'un tel champ se constitue. Au nom du bien national. Ce principe général, dont le trio langue-religion-patrie est le fondement, permet d'inclure dans le champ des textes valorisés (on n'ose pas parler de champ littéraire) des productions qui ne manquent pas d'étonner les lecteurs modernes.

La langue, premier critère, est perçue comme le fruit et l'expression du génie de la race; une création collective en quelque sorte. On imagine par ailleurs sans peine le tour de force que représente le maniement adroit de la langue écrite et le prestige de l'écrit à cette époque : « celui qui a le courage de devenir « auteur » est regardé avec raison comme un homme extraordinaire, tellement ils sont rares, en Acadie, ceux qui se donnent la peine d'écrire quelque chose, ne fut-ce qu'un simple article de journal, pour aider à la cause commune » (11 octobre 1911, p. 4). Tout texte écrit avec soin et susceptible de contribuer, même indirectement, à l'effort collectif, est valorisé. En somme le critère linguistique permet de reconnaître comme texte presque tout ce qui s'écrit en français; ce qui autorise le rédacteur de *L'Évangéline* à voir dans un numéro spécial du *Pionnier de Sherbrooke* « la plus luxuriante floraison du génie de la langue française que nous ayons encore vue au Canada. On y trouve de tout : religion, philosophie, science, littérature, agriculture, etc. » (30 octobre 1890, p. 2)

La langue, cependant, fonctionne avant tout comme une sorte de condition-seuil de consécration. La priorité est accordée aux textes qui véhiculent des idées, comme ceux des « Routhier, [d]es Chauveau, [d]es Fréchette et [d']une foule d'autres écrivains-philosophes canadiens [qui] sont avantageusement connus en France où brillent les intelligences supérieures » (11 juillet 1888, p. 2). Suivant cette échelle de valeurs, la forme poétique a surtout pour fonction d'appuyer et de mettre en valeur le contenu : « On a publié récemment un volume de vers de Léon XIII, c'est un recueil de pensées toujours nobles, sur lesquelles la Poésie a jeté un manteau de pourpre et d'or »

(15 février 1888, p. 3). Et bien entendu, comme la tâche de l'historien et celle de l'écrivain se recoupent au point de se superposer souvent, Charles Gauvreau peut se permettre de faire le double éloge de « ces piocheurs fidèles qui se donnent la peine pour donner à notre histoire comme à notre littérature, une place marquante qui nous fasse honneur » (6 juin 1890, p. 3).

Mais le critère qui fonde le plus explicitement le travail de valorisation, d'inclusion et d'exclusion entrepris par *L'Évangéline* est d'ordre moral. Ce sont d'abord les notions de bien et de mal qui servent à peupler le panthéon des auteurs autorisés et l'enfer de ceux qui en sont exclus :

Les Voltaire, les Rousseau, leurs imitateurs, les Mirabeau, les Robespierre et ceux qui ont tenté de les copier dans leurs gestes et leurs discours ne seront jamais que des scélérats qui ont été éloquentes; les Bossuet, les Massillon, les Lacordaire, les Dupanloup, les Donoso Cortez, les Veillot passeront avec les siècles parce que leurs œuvres parlent du Dieu qu'ils ont aimé, malgré que l'homme et ses défauts se révèlent chez chacun d'eux. (3 avril 1889, p. 2)

On ne se prive pas de fustiger régulièrement les « romans du jour [...] reposant sur ce crime monstrueux qui porte le nom d'adultère, — crime qui salit l'amour, détruit l'honneur et fait de la famille une atroce hypocrisie... » (14 janvier 1892, p. 2) Ni d'avoir recours à l'argument d'autorité — on cite souvent Veillot et l'Union catholique de Montréal — pour critiquer les auteurs qui errent (12 septembre 1888, p. 4). Les plus récalcitrants, Zola en tête, ne méritent que dédain et sarcasme : « On annonce que M. Émile Zola travaille à un nouveau roman intitulé *Un rêve* et que ce sera un roman chaste. Un rêve, en effet ! » (21 mars 1888, p. 4) Ces attaques s'accompagnent enfin de concepts et d'arguments structurés qui donnent au critère moral une autorité accrue :

on appelle immoralité non seulement les actes immoraux, mais toute description inutile de choses ou de mœurs scandaleuses, ou, s'il faut en parler, toute peinture trop détaillée et aussi toute description de scènes de vengeance, de meurtre, de pillage même, etc., faite avec trop de complaisance ou avec esprit de légèreté, comme aussi avec les mots imprudents ou équivoques, les expressions railleuses, les phrases, les tirades gouailleuses sur la vertu, l'honneur ou la probité. (1^{er} mai 1890, p. 1)

En somme, en matière de moralité, on agit ici comme partout ailleurs au Canada français, même si l'Acadie ne tombe pas dans les excès de la censure ultramontaine canadienne-française (entendons « québécoise ») d'après 1837.

Hiérarchie

Un champ qui inclut des textes aussi variés paraît vaste et imprécis en regard des conceptions modernes du littéraire et du non-littéraire. Mais de même que les critères permettent aux récepteurs de déterminer sans peine les limites du champ, ils dictent aussi une stricte et évidente hiérarchie des

œuvres et des genres. Joseph Cullen, en fixant le programme des auteurs acadiens, réserve les thèmes lyriques à la jeunesse afin de mieux mettre en évidence le devoir des auteurs parvenus à leur maturité : « Élevez vos cœurs bien aimés jeunes gens ; chantez maintenant que vous êtes libres, chantez le printemps et les amours ; plus tard, lorsque vos ailes auront acquis leur dimension virile, vous chanterez nos exploits, nos vertus et notre gloire » (3 avril 1889, p. 2). Et à l'intérieur de chaque genre, la hiérarchie est déterminée par les mêmes critères qui président à l'évaluation des œuvres : « *L'Honnête Femme* de Louis Veuillot vaut assurément mieux que *Madame Bovary* de Gustave Flaubert et *La Dame aux camélias* d'Alexandre Dumas... » (6 juin 1888, p. 2)

Auteur, lecteurs et lecture

Rouage principal de l'institution littéraire à cette époque, le journal se doit de fixer et de faire connaître les règles du jeu de la communication. Tout comme elle contribue à délimiter le champ, *L'Évangéline* détermine les rôles des principaux acteurs de la vie littéraire : auteurs et lecteurs. Il en va de la stabilité et de la cohérence du système.

Dans la logique nationaliste qui prévaut alors, *L'Évangéline* met de l'avant une image de l'auteur en tant que représentant et prolongement de la collectivité : « Tous les grands pays de l'univers ont leurs chantres particuliers, leurs troubadours et leurs trouvères, leurs poètes et leurs bardes. [...] Ici, où les roses commencent à germer sur les cendres de nos preux ancêtres, [...] les jeunes rossignols de la nation commencent aussi à chanter » (3 avril 1889, p. 2).

L'individualisme romantique et le lyrisme expressif sont, comme la jeunesse, des accidents de parcours qu'il faut surmonter au nom de la responsabilité sociale et du bien supérieur de la nation. D'ailleurs l'utilisation du possessif dans la citation de Cullen n'est pas l'effet du hasard. Issu du sujet collectif, l'écrivain a pour tâche de transcrire et de glorifier cette histoire nationale qu'on présente souvent comme un livre ouvert. Un livre dont, à la limite, le peuple est à la fois l'auteur, le sujet et le récepteur. L'individu qui écrit est un intermédiaire, un porte-parole.

En face de cet auteur, le journal trace le portrait de lecteurs tout aussi « collectivisés » et prêts à s'insérer harmonieusement dans le procès de communication que commandent les circonstances. Comme leurs auteurs, ces lecteurs se fondent dans le grand tout social qui porte le nom de race, de nation, de peuple ou de grande famille. « [...] la mélancolie native qui resplendira dans les œuvres de nos poètes les rendra plus chères à notre peuple né au milieu des combats et des larmes » (3 avril 1889, p. 2).

Si on cherche à nuancer ce portrait du lecteur collectif, on s'aperçoit qu'il est impossible de le fractionner au-delà de l'unité minimale qu'est la famille, moyen terme logique entre l'individu, en voie de s'intégrer au groupe, et le collectif.

La famille est l'École divinement appointée, instituée par la Providence dans l'intention de préparer ses candidats pour le chemin de l'Éternité. [...] Le devoir de l'instruction demande que les parents [...] devraient faire tout en leur pouvoir pour procurer [à leurs enfants] une lecture satisfaisante. Les entretenir à lire de bons livres catholiques, intéressants et qui pourraient les instruire en même temps. Chaque famille devrait avoir à tout le moins un papier catholique [...] (24 décembre 1896, p. 1)

C'est pourquoi l'achat de livres est presque toujours lié d'une part à l'idée d'obligation morale et sociale, d'autre part aux notions complémentaires d'éducation et de responsabilité parentale : « [...] nous commençons aujourd'hui la publication d'excellents articles [*Pensées sur l'Eucharistie*] qui seront plus tard publiés en un volume que toutes les familles catholiques seront fières de posséder » (6 février 1889, p. 3).

La réaction esthétique-pragmatique

Mais la contrainte morale et le sens des responsabilités parentales, on s'en doute, ne sont guère de taille pour susciter l'adhésion du public lecteur et encore moins le plaisir esthétique indispensable à cette adhésion. Quel mode de réception l'institution devra-t-elle favoriser ? Sans doute une combinaison de facteurs correspondant au vécu collectif, aux traditions romantiques et à la sensibilité religieuse du milieu. Ce mode de lecture se résume en quelques mots : larmes, fidélité, identité : « Nous le savons, tous nos lecteurs d'origine acadienne liront ces pages mouillées de larmes sublimes [*Jacques et Marie*, de Napoléon Bourassa] ; et quand ils les auront comprises, ils ne pourront faire que de se cramponner davantage aux chers et poétiques débris de leur nationalité. » (19 septembre 1888, p. 2) Cette annonce du feuilleton à paraître, dont la concision souligne son allure de certitude absolue, met en évidence le lien direct qu'on établissait alors entre une esthétique romantique fondée sur l'engagement émotif du lecteur, le caractère sublime des textes et, d'autre part, sa fonction pragmatique et idéologique, soit la consolidation de l'identité nationale.

Récit commun et compétence narrative

La forme du journal tend à développer chez les lecteurs une compétence adaptée à la notion de récit commun. Les critères linguistiques, moraux et nationalistes s'appliquant à tout, le lecteur apprend rapidement à les appliquer à l'interprétation de tout discours. De plus le journal, en proposant une sorte de puzzle de propos apparemment hétéroclites (agriculture, hygiène, religion, économie, colonisation, etc.), incite à établir les liens entre eux et, le canevas mythique servant de base à toute lecture de la réalité, à reconstituer le « récit commun » ou le « texte national ». Ce travail de recomposition est d'ailleurs facilité à tout moment par la rhétorique commune, par l'orientation idéologique qui informe toutes les rubriques et les textes repris d'autres périodiques et livres. Les rubriques se font écho, se complètent et concourent

au renforcement des grandes idées de la collectivité : les grandes valeurs et les variantes du schéma narratif national se retrouvent aussi bien dans les romans-feuilletons que dans la rubrique agricole (les vertus du colonisateur héroïque), les propos sur la famille (en particulier le rôle de la mère et de la jeune fille), les dangers de l'émigration (écho du grand dérangement), etc. En somme le journal fournit au lecteur les données, le canevas narratif et les règles de composition du récit commun. Il contribue ainsi à faire de chaque Acadien un lecteur actif et « compétent ».

Valorisation des auteurs

Cette forme de communication, pour fonctionner efficacement, suppose un consensus et l'adhésion des divers intervenants. L'effort que déploie le journal pour créer des attentes et proposer des modes de lecture doit donc s'accompagner d'un travail analogue auprès des auteurs. En même temps qu'on intègre l'auteur au collectif créateur (les textes anonymes et les pseudonymes nationalistes abondent), on procède, paradoxalement, à un rituel de valorisation qui repose sur la singularisation : le nom de l'auteur est souvent accompagné du qualificatif « patriote », « grand Acadien », etc. Ce paradoxe est d'ailleurs typique et du statut de l'auteur (à la fois singulier et représentatif du pluriel) et de l'émotion qu'on cherche à susciter chez le récepteur : une adhésion individuelle, certes, mais qui doit s'harmoniser à l'émotion collective. C'est enfin le paradoxe d'un discours institutionnel circulaire qui s'adresse à la fois aux auteurs, pour les motiver et les encourager, et aux lecteurs qu'on doit convaincre de la valeur de ces auteurs.

Le degré zéro de ces procédés de valorisation est la « défense et illustration » simple et sans détour des textes et des auteurs : les félicitations enthousiastes se le disputent aux témoignages de la dette collective à l'endroit des auteurs, comme dans ce compte rendu de *Chez les anciens Acadiens* : « L'Acadie est donc reconnaissante au Révérend Père Bourque pour le magnifique volume qu'il vient de lui consacrer » (11 octobre 1911, p. 4). Mais, institution oblige, on a recours tout aussi souvent à un procédé de valorisation « par association », plus prestigieux et plus conforme à la logique du système : Cullen établit ainsi un parallèle significatif entre la France, le Canada français et l'Acadie :

La France se glorifie de ses Corneille, de ses Racine et, dans ce dernier siècle, de ses Lamartine et de ses Victor Hugo ; Le Canada est justement fier de ses Fréchette, de ses Lemay et de ses Gingras. [...] Ici, où les roses commencent à germer sur les cendres de nos preux ancêtres [...] Un poète déjà fort a chanté les larmes de la Mère du Christ, un autre a crayonné notre hymne national, et depuis peu un « Acadien » nous présente sous la forme de la poésie les belles paroles des Saintes Écritures. (17 avril 1889, p. 2)

On cite le *Canada*, journal d'Ottawa, qui rapproche Pascal Poirier de Musset à partir d'une conférence donnée devant l'Institut canadien et « l'élite de la société canadienne-française de la capitale » : « L'Honorable sénateur Poirier

a étudié Musset dans la grande manière et a peint l'homme de façon à prouver qu'il y a une bien grande intimité entre eux deux »; et, comme pour souligner la pertinence du rapprochement, on va même jusqu'à affirmer que « l'accent acadien quand il est soigné se rapproche beaucoup de l'accent parisien » (13 mars 1890, p. 2).

Cette dernière citation donne par ailleurs une indication de l'importance que le journal accorde à la reconnaissance externe, procédé qui normalement n'a rien que de très banal, mais que *L'Évangéline* se complaît à transformer par un jeu complexe de clins d'œil et de citations. Dans un exemple particulièrement complexe, *L'Évangéline* reprend les propos d'un journal de Montréal qui cite à son tour un journal français qui, lui, fait état des louanges prodiguées par l'Académie française à l'endroit d'H. R. Casgrain pour son ouvrage *Pèlerinage au pays d'Évangéline*, ouvrage d'un non-Acadien qui reprend et développe le mythe d'Évangéline et l'hymne à la gloire du peuple acadien (12 décembre 1888, p. 2)!

Conclusion

Quel intérêt y a-t-il, somme toute, à examiner *L'Évangéline* en tant que rouage de l'institution littéraire naissante en Acadie? On peut croire qu'on y trouve sensiblement les mêmes procédés mis au service d'une idéologie et d'une esthétique qu'on retrouve ailleurs au Canada français? L'annexion des œuvres et des auteurs utiles à la cause nationale, la fonction conative et annonciatrice de la critique, les normes morales, l'insistance sur la dimension pragmatique de l'esthétique, etc., tout cela vient confirmer la thèse bien connue de Marcotte selon laquelle, au Canada français, l'institution précède la littérature¹⁷, ainsi que celle de Wadell sur les valeurs communes de la « grande famille » canadienne-française¹⁸.

Mais contrairement à ce que laisse supposer Wadell, l'Acadie, en même temps qu'elle ressent cet esprit de famille canadien-français, sent tout aussi fortement sa singularité, singularité qui repose sur son passé quasi mythique. De sorte qu'une des fonctions principales de *L'Évangéline* en tant que rouage de l'institution littéraire sera de promouvoir et de diffuser ce mythe, d'en faire la base du grand récit commun : « [...] la nation acadienne deviendra toujours de plus en plus distincte parmi les races hétérogènes qui se partagent le beau pays du Canada » (11 janvier 1888, p. 2). Et au cours des années 1960, alors qu'au Québec on parlera de Révolution tranquille, l'Acadie entamera une deuxième « renaissance nationale », poursuivant et corrigeant celle des années 1880. L'alternative qu'esquisse Lemire entre la soumission à l'idéologie ultramontaine et l'autonomie de la littérature¹⁹ doit être nuancée : malgré ce que ces mythes peuvent avoir de conservateur, ils n'en constituent pas moins une tentative sérieuse d'inscription du littéraire et de l'esthétique dans le non-littéraire. Et au lieu de s'affirmer comme le fait la littérature québécoise d'après 1837 en rejetant les modèles français²⁰, *L'Évangéline* affiche une forme modérée de messianisme et affirme volontiers

son attachement à la France, procédant, comme dans le cas des auteurs étrangers amis, par annexion, assimilation et synthèse. En termes de pratiques identitaires, on dira que *L'Évangéline* contribue à renforcer à la fois l'identité subjective des Acadiens (par l'élaboration-diffusion des mythes fondateurs) et leur identité différentielle (par la délimitation de frontières souples avec les autres membres de la famille francophone).

Par ailleurs, le système de gestion du processus de communication « littéraire » mis en place par *L'Évangéline*, nonobstant son recours à la censure et aux stéréotypes, fascine par sa cohérence et sa circularité. Chaque composante, depuis la délimitation du champ jusqu'au système de diffusion en passant par l'élaboration d'une rhétorique critique, tout se conforme à une logique rigoureuse. Et cela aussi, il faut le reconnaître, est caractéristique d'une littérature qui tente d'émerger dans un milieu comme celui-ci et qui, de surcroît, doit constamment resserrer les rangs autour de valeurs et de mythes stables pour assurer sa cohésion et sa survie.

NOTES

1. Créé en 1887 par Valentin Landry, le journal *L'Évangéline* est publié d'abord à Weymouth, N.-E., puis à Moncton à partir de 1905. D'abord hebdomadaire, le journal devient quotidien en 1949. Il cesse de paraître en 1981.

2. Lucie Robert, *L'Institution du littéraire au Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1989, p. 55 à 76.

3. James de Finney, « La réception du *Huitième Jour* : aspects mythiques et ludiques », dans *La Réception de l'œuvre d'Antonine Maillet. Actes du colloque international organisé par la Chaire d'études acadiennes*, 13-15 octobre 1989, Moncton, Chaire d'études acadiennes, 1989, p. 263.

4. Micheline Cambron, *Une société, un récit. Discours culturel au Québec (1967-1976)*, Montréal, Hexagone, 1989, p. 36.

5. Lucie Robert, *op. cit.*, p. 22.

6. Maurice Lemire, « L'auto-nomisation de la « littérature nationale » au XIX^e siècle », *Études littéraires*, vol. 20, n^o 1, printemps-été 1987.

7. Fernand Robidoux, *Conventions nationales des Acadiens*, Shédiac, Imprimerie du Moniteur Acadien, 1907.

8. Maurice Lemire, *op. cit.*, p. 90.

9. Pierre Gérin et Pierre M. Gérin, *Marichette : Lettres acadiennes, 1895-1898*, Sherbrooke, Naaman, 1982.

10. Lucie Robert, *op. cit.*, p. 36.

11. Napoléon Bourassa, « Prospectus », *Revue canadienne*, t. 1, Montréal, E. Sénécal, 1864, p. 4.

12. Extrait de *L'Évangéline*, du 17 avril 1889, p. 2. Désormais,

toutes les références à ce journal seront incluses directement dans le texte en spécifiant seulement la date.

13. Fernand Robidoux, *op. cit.*

14. Lucie Robert, *op. cit.*, p. 36; Réjean Beaudoin, *Naissance d'une littérature : Essai sur le messianisme et les débuts de la littérature canadienne-française*, Montréal, Boréal, 1989, p. 59 à 80.

15. « [...] le discours social d'une période peut presque toujours être ramené à une sorte de « récit minimal » [...] Ce récit minimal est en quelque sorte l'anecdote hégémonique du discours culturel, et sa fonction de manifestation de certains paradigmes du discours culturel (l'anecdote propose une configuration figée) fait qu'il peut apparaître comme donnant directement accès, bien que sur un mode fictif, à l'épis-

Le journal L'Évangéline

témé d'une société [...] » (Micheline Cambron, *op. cit.*, p. 40)

16. Pierre Bourdieu et Roger Chartier, « La lecture : une pratique culturelle », dans *Pratique de la lecture*, sous la direction de Roger Chartier, Paris-Marseille, Rivages, 1985, p. 226.

17. Gilles Marcotte, « Institution et courants d'air », *Liberté*, 134, mars-avril 1981, p. 6.

18. Eric Wadell, « La grande famille canadienne-française : divorce et réconciliation », dans *Les Autres Littératures d'expression française en Amérique du Nord*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1987.

19. « Un tel programme a pour effet de subordonner le littéraire au non-littéraire [...] La dévalorisation systématique de la forme

au profit du contenu évacue la littérature comme fondement de la valeur esthétique ». (Maurice Lemire, *op. cit.*, p. 95)

20. *Ibid.*, p. 94.